SmetomGeeode

Proche du terrain, proche de demain.

Plus Proches

Septembre 2026

n°34

P. 4 Nos actions

P. 9 Biodéchets

P. 11 Services

POUR VOS PRODUITS CHIMIQUES USAGÉS
DIRECTION LE POINT DE COLLECTE

DÉCHETS DES PRODUITS **DE BRICOLAGE ET DÉCORATION**

DÉCHETS DES PRODUITS **D'ENTRETIEN MAISON**

DÉCHETS DES PRODUITS **D'ENTRETIEN VÉHICULE**

DÉCHETS DES PRODUITS **D'ENTRETIEN PISCINE**

DÉCHETS DES PRODUITS **DU JARDINAGE**

DÉCHETS DES PRODUITS **DE CHAUFFAGE, CHEMINÉE ET BARBECUE**

OUTILLAGES DU PEINTRE USAGÉS

DÉCOUVREZ TOUS LES POINTS DE COLLECTE ET LES DÉCHETTERIES SUR :
www.ecodds.com

ECO DDS
SOCIÉTÉ À BUT NON LUCRATIF ENGAGÉE DANS LE TRAITEMENT DES DÉCHETS CHIMIQUES
www.ecodds.com

Semaine européenne du recyclage des piles et batteries
ORGANISÉE PAR EUCOBAT

ecosystem
recycler c'est protéger

DU 5 AU 13 SEPTEMBRE 2026

NOS PILES ET BATTERIES USAGÉES ONT DE L'AVENIR !

www.ecosystem.eco

Les éco-organismes européens se mobilisent pour promouvoir la collecte et le recyclage des piles et batteries.
En France, avec ecosystem, les piles et batteries déposées dans les bornes sont recyclées en métaux et permettent de fabriquer de nouveaux objets.

EcoLogic

SCHÉMA DE COLLECTE POUR LES ARTICLES DE BRICOLAGE ET DE JARDIN THERMIQUES EN DÉCHÈTERIE

Dépôt des usagers

PETITS équipements

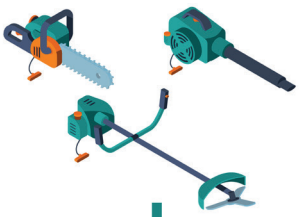

Stockage
DANS LA CAISSE ÉTANCHE

GROS équipements

Stockage
AU SOL

INTERVENTION DU COLLECTEUR D'ECOLOGIC
dans un délai de 3 jours ouvrés

©Ecologic 2025 - RCS Versailles 487 741 989 - SAS au capital de 96 000 €

EcoLogic

SCHÉMA DE COLLECTE POUR LES ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS EN DÉCHÈTERIE

Dépôt des usagers

PETITS équipements

Stockage
DANS LES CONTENANTS

GROS équipements

Stockage
AU SOL

INTERVENTION DU COLLECTEUR D'ECOLOGIC
dans un délai de 3 jours ouvrés

©Ecologic 2025 - RCS Versailles 487 741 989 - SAS au capital de 96 000 €

Chère Madame, Cher Monsieur,

Les représentants des Communautés de Communes : PROVINOIS, BASSÉE-MONTOIS, BRIE NANGISSIENNE, VAL BRIARD, DEUX MORIN et BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX ont élu les nouveaux représentants au SMETOM-GEEODE le 27 mai 2026.

J'ai l'honneur d'avoir été élu Président, et vous présente les Vice-Présidents et les membres du bureau.

Les vice-Présidents :
- Catherine DUVERNEIX - 1ère VICE-PRÉSIDENTE
- Jean-Jacques BRICHET - 2ème VICE-PRÉSIDENT
- Hervé PATRON - 3ème VICE-PRÉSIDENT

Les membres du bureau :
Perrine MAIRE, Bernard BREUGNOT, Isabelle LECLERC, Yannick MASSON, Ghislaine HARSCOËT, Abdelhakrim LACHHAB, Charles-Alexandre CARON DE FROMENTEL, Stéphane COURVOISIER, Jean-Paul FENOT, Patrick MENEZ, Maëva SCHIDLOWER, Denis CASTAING, Géraldine PLASMANS, Katia LAMBERT.

Nous veillons à travailler ensemble dans le sens du développement, de l'écoute et de la proximité de terrain qui sont les atouts majeurs de notre syndicat.

Le mandat qui s'ouvre sera marqué par des évolutions dans le traitement des déchets. Les obligations environnementales imposent des changements que nous devons anticiper.

Le SMETOM-GEEODE doit s'adapter en ayant l'objectif de garder un équilibre financier entre nos dépenses et nos recettes, tout en incitant des évolutions nécessaires à notre organisation, et en travaillant à l'amélioration des services offerts aux administrés.

Dans ce contexte, le SMETOM-GEEODE travaillera à la définition d'un plan stratégique de développement. Une feuille de route permettra au syndicat de mesurer l'impact des projets sur le plan environnemental, et dans l'organisation des services. Un plan pluriannuel d'investissement sera présenté à l'ensemble des élus afin qu'ils puissent acter les équilibres financiers sur les années à venir. Ce plan stratégique permettra à l'ensemble des élus de partager une conception commune sur les grandes orientations en matière de collecte, de traitement et de valorisation des déchets.

Le SMETOM-GEEODE est partie prenante dans le cadre du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) établi par la Région. Il travaille également avec le Département à la réduction des déchets, en particulier les dépôts sauvages, sujet très sensible pour tous.

Pour en savoir davantage sur nos activités, je vous invite à découvrir les compétences et les missions du SMETOM-GEEODE à travers notre site internet que nous avons voulu informatif, pratique et pédagogique.

Dans la continuité, les élus et moi-même, nous engageons à développer les actions pour répondre aux évolutions constantes dans notre domaine d'activités. Lors d'un prochain numéro, j'aurai le plaisir de vous dévoiler les projets à venir.

Bien à vous,

Éric Jeunemaître
Président du SMETOM-GEEODE

Directeur de la publication
Éric Jeunemaître
Rédaction en chef, conception et réalisation
Service communication du SMETOM-GEEODE
Crédit photos
SMETOM-GEEODE
Impression
Imprimé par Melun Impressions
Imprimé en 6000 exemplaires
Dépôt légal
SEPTEMBRE 2026
ISSN 2646-3911

Toujours plus Proches !

Le SMETOM-GEEODE voit les choses en grand ! Depuis mars 2026, ce sont sept journées d'information et une journée portes ouvertes qui ont été organisées sur nos différents sites entre déchetteries et végèteries. Au programme : stand d'information, vente de composteurs et poulaillers, réparation de bacs et distribution gratuite de compost.

Les évènements se multiplient pour tous les publics aussi bien en tant qu'organisateur que partenaire : information en porte à porte, animations dans les écoles, ateliers créatifs à la ressourcerie dédiés au réemploi, etc. Participation à des évènements en collaboration avec les municipalités, Communautés de Communes et associations de notre territoire : « Semaine de l'éducation à la Nature » de la FDC77, « Forum de l'Emploi à Nangis », « Nangis ville propre », « Forum de Provins », etc.

Une rentrée endiablée !

Le service communication - animation prépare le grand retour du concours des écoles ! L'objectif : faire participer les écoles des 98 communes du syndicat à l'élaboration et la **création d'un hôtel à insectes**. Les trois premiers lauréats gagneront de beaux cadeaux. En partenariat avec la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée, la radio Oxygène et la Communauté de Communes Bassée-Montois.

CONTRÔLES DE TRI SUR LE TERRAIN

Pourquoi réaliser des contrôles ?

Entre 20% et 30%, c'est la moyenne de déchets non conformes constatés dans les bacs jaunes de notre territoire. Il est donc essentiel d'être présent sur le terrain. Cela nous permet de vous rencontrer et de vous aider à mieux trier.

⚠ **En cas d'erreur de tri, votre bac jaune ne sera pas collecté**

Francine DERVYN travaille depuis 2019 en tant qu'animatrice au sein du SMETOM-GEEODE.
Ses tâches diverses et variées lui demandent une présence constante sur le terrain.

Quelles sont les différentes tâches qui vous sont attribuées ?
Je suis principalement animatrice auprès des enfants : je leur apprends à trier les déchets et surtout pour quelle raison c'est important de le faire. Je m'occupe également de sensibiliser les adultes en faisant des journées d'information, du porte à porte ou des forums. Le but n'est pas de trier parce qu'on s'y sent obligé, c'est avant tout pour recycler et préserver nos ressources naturelles.

Avez-vous toujours travaillé en tant que communicante de terrain ?
Oui, mais à mon arrivée au SMETOM-GEEODE, je m'occupais autant des animations scolaires que des broyages végétaux et de la vente des composteurs. Selon moi, peu importe le post occupé, nous sommes tous des communicants.

En quoi consistent vos animations ?
Elles consistent à sensibiliser au tri, à prendre conscience que le recyclage est primordial dans notre quotidien, tout en primant le coté ludique.

Le monde du déchet étant très varié, je peux aborder plusieurs thématiques, comme le tri à la maison et en déchetterie, le recyclage et le compostage. L'objectif de ces animations est que les enfants assimilent les gestes simples du quotidien pour les apprendre ensuite à leurs parents.

Quels sont les mots d'ordre lorsqu'on est constamment face au public ?
Toujours être souriant et patient. Il faut aussi avoir des arguments face à des personnes sceptiques quant au tri des déchets : leur expliquer que c'est important, que c'est pour notre avenir, celui de nos enfants et de la planète.

Selon vous, quel mot qualifierait le mieux votre travail et pourquoi ?
Satisfaisant. J'aime finir mon animation avec le sentiment que les participants ont compris l'importance de trier leurs déchets : rien de mieux que de se sentir utile pour une bonne cause. J'aime aussi le fait d'être autonome et au contact des gens.

Les nouveautés des déchetteries / végèteries

Avec un nombre de passages en déchetterie et végèterie croissant chaque année, de nouvelles dispositions ont dû être prises afin de faciliter le tri des déchets et de conserver un afflux correct sur chaque site.

DEUX NOUVELLES FILIÈRES

En 2026, les déchetteries ont vu deux nouvelles bennes Ecomaison s'installer sur leurs sites : la **bois multifilière** regroupe tous les déchets en bois de plus de 80 centimètres (ameublement, outils de bricolage, de jardinage, etc.). Cette nouvelle façon de trier a impacté la benne du mobilier, qui n'accueille plus les meubles en bois. La seconde benne sert aux **jeux et jouets**. Y sont jetés tous les types de jouets de moins de 80 centimètres, à l'exception de ceux contenant des piles ou des batteries. Ces deux nouvelles filières permettent le recyclage de ces déchets par leur réparation, réemploi ou par la séparation et le traitement de leurs matériaux.

UN NOUVEL ESPACE POUR LES GRAVATS !

Les déchetteries se voyant de plus en plus saturées par les dépôts de gravats (qu'ils soient en mélange ou propres), le SMETOM-GEEODE a dû trouver une solution pour pallier le problème. La construction d'une plateforme de gravats est en cours depuis avril 2026 ! Celle-ci sera située à Nangis et accessible avec la carte d'accès déjà utilisée pour les autres sites. À l'instar des végèteries, cette nouvelle plateforme sera consacrée uniquement à un type de déchet. Les déchetteries proposent toujours le dépôt de gravats, mais ce tout nouveau site permettra de jeter ses déblais, parpaings, carrelages et autres types de gravats dans de meilleures conditions et avec plus de facilité.

SI ON PARLAIT VERT ?

Les végèteries sont des sites entièrement dédiés aux végétaux (tontes, feuilles, branches, souches, troncs, etc.). Très faciles d'accès et n'ayant aucune barrière, les végétaux sont ainsi déposés à même le sol. Ils sont ensuite revalorisés en compost.

Les végèteries sont un sujet de grand renouveau au SMETOM-GEEODE. Depuis son ouverture en 2019, celle située à Vulaines-lès-Provins connaît un beau succès avec 4 298,36 tonnes collectées en 2025. Les travaux de la végèterie située à Gouaix ont été lancés en juillet 2025 pour une ouverture aux particuliers le 8 décembre de la même année. Et ce n'est pas fini ! D'autres projets verront le jour afin de couvrir tout le territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour les particuliers :
Accès aux deux végèteries du syndicat où tous les végétaux sont acceptés ! Toutefois, les tontes, feuilles et branches de moins de 3 centimètres de diamètre peuvent être déposés dans chaque déchetterie.

Pour les collectivités :
Tous les végétaux doivent être déposés uniquement à la végèterie située à Vulaines-lès-Provins, avec un nombre de passages limité.

Pour les professionnels :
L'apport des végétaux se fait uniquement à la végèterie située à Vulaines-lès-Provins. Une tarification a été mise en place pour chaque dépôt, disponible sur notre site internet.

Les véhicules agricoles et poids lourds de plus de 3,5 tonnes sont strictement interdits sur les végèteries.

Réduire nos déchets alimentaires

Il est de plus en plus facile et accessible de trouver des solutions afin de réduire ses déchets alimentaires. Ceux-ci continueront d'exister mais pourront être transformés voire réutilisés ! Qu'il s'agisse d'une bonne terre bien riche ou d'une nourriture pour divers êtres vivants.

LE COMPOSTAGE

À la maison ou en ville, le compostage est une solution de plus en plus employée dans les communes françaises pour réduire les déchets alimentaires. En plus de rendre à la terre ce qu'elle nous a donné, le compostage permet de réduire considérablement le gaspillage alimentaire, d'avoir **un excellent compost et un engrais fait 100% maison**, tout cela en participant à l'épanouissement de milliers d'insectes !

NOS AMIES LES PETITES BÊTES

Pour les personnes possédant un jardin, les poules peuvent résoudre une bonne partie du problème des déchets alimentaires. Celles-ci sont omnivores : elles consomment des épluchures de fruits et légumes (à l'exception des agrumes), de la viande et du poisson cuits, du pain, du riz, des légumes cuits, etc. Les régaler de cette façon permet en plus de récupérer **des œufs bien frais** !

Depuis 2025, plusieurs communes adhérentes du SMETOM-GEEODE possède des composteurs collectifs. Demandez à votre mairie si elle en fait partie !

Et côté biodéchets ?

Le 1er septembre 2025, le SMETOM-GEEODE a lancé la collecte des biodéchets dans les restaurations scolaires des communes de plus de 3 500 habitants : Guignes, Mormant, Nangis et Provins. Depuis, 35,84 tonnes de biodéchets ont été collectés ! Tout comme le compostage, la collecte des biodéchets s'installe dans la continuité du tri de ses déchets alimentaires à la source. Une fois collectés, ils seront **revalorisés en gaz ou fertilisant** par la société VALOPS.

UNE NOUVELLE MISE EN PLACE

Cette année, des points d'apports volontaires accessibles à tous ont été installés à Guignes, Mormant et Nangis. Le concept s'étendra à la ville de Provins en 2027. Les habitants vont pouvoir bénéficier de bornes biodéchets, rejoignant les 32 millions de Français ayant déjà cette possibilité. Emplacements géolocalisés disponibles sur notre site internet !

UN TRI QUI A DES AVANTAGES

Les déchets alimentaires représentent plus de 30% des ordures ménagères. En plus de réduire le poids du bac bordeaux, trier ses biodéchets permet de les revaloriser et d'éviter de les incinérer avec les ordures ménagères. Le gaz récupéré servira à la production d'électricité, tandis que le fertilisant sera utilisé dans les champs.

Découpez la page sur les pointillés pour avoir votre propre flyer sur les biodéchets !

Trier pour un monde recyclé

Depuis quelques années, les consignes de tri ont évolué pour de nombreuses communes en France. Les objectifs ont été de simplifier les gestes du quotidien avec des règles simples et augmenter le volume des déchets pouvant être recyclés.

CITEO

SmetomGeeode
Proche du terrain, proche de demain.

Découpez la page sur les pointillés pour avoir votre propre mémo de tri !

UN DÉCHET TRIÉ EST À MOITIÉ RECYCLÉ

Le tri n'a jamais été aussi simple ! Pour se souvenir de ce qui peut être jeté dans le bac jaune (poubelle de déchets recyclés), quelques règles s'imposent :
- ne jeter que des emballages en plastique, carton, métal et alluminium ;
- y jeter le papier (journaux, magazines, courriers, catalogues, etc.) ;
- ne jamais emboîter les emballages les uns dans les autres, car ceux-ci seront refusés au centre de tri ;
- jeter les déchets en vrac sans sac : surtout pas de sac poubelle !

Appliquer ces petites règles permet autant de favoriser le recyclage que de **préserver les ressources naturelles.**

UN MONDE PLUS VERT COMMENCE PAR LE TRI DU VERRE

Quelques erreurs sont couramment constatées lorsqu'il s'agit du verre. Les bornes présentes dans toutes les communes du syndicat n'acceptent que les emballages en verre (pas de vaisselle, d'ampoule, de miroir, etc.) ! L'avantage de trier le verre ? **Celui-ci peut être recyclé à l'infini !** Le jeter dans les bornes permet tout d'abord la réduction des déchets enfouis ou brûlés. Mais par dessus tout, le recycler évitera de puiser de nouvelles matières premières pour créer de nouveaux emballages en verre.

À votre service !

Pour 2026, un récap' s'impose ! Le SMETOM-GEEODE, ce n'est pas que la collecte des déchets et la gestion des déchetteries. Il propose aussi à tout habitant résidant sur le territoire du syndicat de bénéficier de nombreux services :

Livraison et retrait de bacs

Pour un bac à réparer ou à remplacer, le retrait et la livraison sont disponibles au choix !

Broyage papier

Pour détruire des papiers encombrants et confidentiels ! Un service 100% gratuit au siège du SMETOM-GEEODE à Nangis.

Broyage végétaux

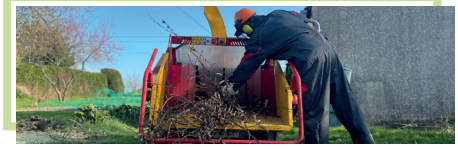

Faites de la place dans votre jardin et profitez d'un excellent paillis pour votre sol et vos plants (limite de 10m^3).

Dépôt d'amiante

Si vous cherchez à vous débarrasser d'amiante, il vous est possible de la déposer à la déchetterie située à Provins dans des contenants protégés.

Enlèvement d'encombrants

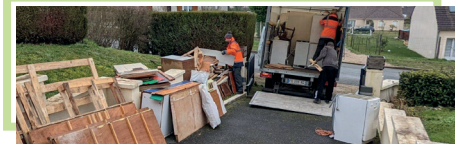

Les gros meubles, électroménagers et autres objets encombrants peuvent être récupérés devant chez vous par un camion (limite de 5m^3).

Composteurs et poulaillers

Des composteurs de 400L et 600L ainsi que des poulaillers sont disponibles à l'achat. Ceux-ci sont à retirer au siège du SMETOM-GEEODE.

Dépôts sauvages

Dès lors que vous constatez un dépôt sauvage, signalez-le à votre mairie qui en informera le SMETOM-GEEODE.

Chaque service est soumis à conditions et s'effectue sur rendez-vous après une demande faite via le formulaire du site internet **www.smetom-geeode.fr**
Retrouvez tous les tarifs sur notre site internet !

Les déchets mêlés

1 Trouve et relie les mots inscrits dans la liste. Ils peuvent être écrits à la verticale, à l'horizontale et même en diagonale !

2 Une fois tous les mots trouvés, compose un mot avec les lettres restantes.
Indice : on y dépose nos végétaux qui y seront broyés ou transformés en compost.

__ __ __ __ __ __ __ __ __

C	A	R	T	O	N	S	V
E	O	C	E	T	R	E	F
E	S	Q	R	G	F	M	L
N	E	T	U	A	E	U	E
A	M	R	C	I	M	G	U
N	M	I	E	I	L	E	R
A	O	E	U	F	S	L	S
B	P	T	I	S	A	N	E

BANANE
CAFE
CARTONS
COQUILLE
FLEURS
LEGUMES
MARC
OEUFS
POMMES
TISANE
TRI

Solution : VEGETERIE

Vie pratique

Le siège

Adresse
Zone Industrielle
Route départementale 619
77370 NANGIS

Contact
Tel. : 01.64.00.26.45
Mail : contact@smetom-geeode.fr

Retrouvez les calendriers de collecte, horaires et adresses de nos sites sur nos réseaux et site internet

Notre mascotte

L'année 2026 a accueilli la nouvelle mascotte du SMETOM-GEEODE, **Foxtri**, qui fera partie intégrante de tous nos supports de communication !